

« Conformément au code du travail, « Le comité de groupe reçoit des informations sur l'activité, la situation financière, l'évolution et les prévisions d'emploi annuelles ou pluriannuelles et les actions éventuelles de prévention envisagées compte tenu de ces prévisions, dans le groupe et dans chacune des entreprises qui le composent. Il reçoit communication, lorsqu'ils existent, des comptes et du bilan consolidés ainsi que du rapport du commissaire aux comptes correspondant.

Il est informé, dans ces domaines, des perspectives économiques du groupe pour l'année à venir. Les avis rendus dans le cadre de la procédure fixée à l'article L. 2323-10 lui sont communiqués. » »

Article 2 Entrée en vigueur de l'avenant

Le présent avenant relatif au périmètre du groupe entre en vigueur à la date de sa signature.

Article 3 Dispositions diverses

Les autres dispositions de l'accord relatif à la configuration du Comité de groupe France Télévisions demeurent inchangées.

Le présent avenant est conclu pour une durée correspondant à la durée de l'accord qu'il modifie.

Les dispositions du présent avenant se substituent de plein droit aux dispositions correspondantes de l'accord initial dès sa signature.



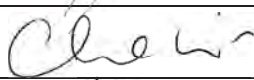

Le présent avenant est conclu avec les organisations syndicales représentatives dans les conditions de majorité prévues à l'article L2231-10 du code du travail.

Il sera notifié à l'ensemble des organisations syndicales représentatives dans l'ensemble des entreprises concernées et déposé auprès de la DIRECCTE et du Conseil de Prud'hommes du siège de l'entreprise.

De même, il sera versé dans la base de données nationale, conformément à l'article L2231-5-1 du code du travail, dans une version anonymisée.

Fait à Paris, Le 1er octobre 2020

En 10 exemplaires originaux

Pour la Direction	Delphine Ernotte Cunci	
Pour la CFDT	Laurence Sarrasin DSC	
Pour la CGT	Rabéa Chakir-Trébosc, coordonnatrice groupe	
Pour FO	Bertrand Chapeau, Coordonnateur groupe	
Pour le SNJ	Didier Givodan, coordonnateur groupe	